

Communiqué de presse

Silver Economie

La Fesp signe le « contrat de filière »

La Fesp a signé, le 12 décembre dernier, le contrat de filière « silver économie ». Enjeu : placer les entreprises de services à la personne au centre de l'économie des gérontechnologies.

La signature du contrat de filière « silver économie » qui s'est déroulée le 12 décembre dans les locaux de la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC), en présence d'Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, et de Michèle Delaunay, ministre des Personnes âgées et de l'Autonomie, a réuni l'ensemble des acteurs des produits et services liés à la gérontechnologie associée au domicile des personnes dépendantes.

Représentant les entreprises de services à la personne (SAP) dans les groupes de travail ministériels qui ont planché tout l'été jusqu'à la fin du mois de septembre, la Fédération du service aux particuliers (Fesp) était présente pour signer ce document qui constitue une avancée concrète dans l'émergence de la nouvelle filière.

Les savoir-faire des entreprises

Tout au long des travaux préparatoires, la Fesp a souligné la valeur ajoutée des entreprises de SAP dans la constitution de cette filière. Si les gérontechnologies peuvent être des solutions efficaces pour sécuriser et faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de perte d'autonomie, la Fesp a rappelé que le facteur humain doit toujours primer sur la technique.

Ainsi, la Fesp demande que les savoir-faire des intervenants à domicile soient toujours pris en compte en amont de la conception et de la mise en œuvre de produits technologiques.

Par ailleurs, la fédération a souligné auprès des deux cabinets ministériels concernés l'expertise de ses adhérents, grands réseaux mais aussi entreprises de proximité, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeurs, précisant représenter des acteurs aussi complémentaires qu'Orange, Axa assistance et Europ Assistance, ainsi que la majeure partie des enseignes nationales telles qu'Adhap Services, Adomis, Aidadomi, Aide & Sourire Amélis, Aurelianis, Auxiliadom, Bel Age, Bourgogne Services, Domidom, Générale des Services, M & D, O2, Petits-Fils, Pro Sénior, Sénior Compagnie, etc.

.../...

Six axes de développement

Les groupes de travail ont décliné le contrat de filière en six axes de développement : « créer les conditions d'émergence d'un grand marché de la silver économie », « favoriser le développement d'une offre compétitive », « exporter les produits et les technologies de la silver économie », « professionnaliser les acteurs de la silver économie », « communiquer positivement sur les âgées et le bien vieillir auprès du grand public et des distributeurs », « créer des innovations dans le champ de la silver économie ».

La Fesp a d'ores et déjà été désignée pilote national du travail de « conception des services d'aide à domicile innovant grâce à l'usage des nouvelles technologies » pour la relation entre aidants familiaux et entre aidants et personne aidées. Le rôle des intervenants à domicile sera en effet majeur pour accompagner et permettre à ces relations d'être apaisées.

Contact presse FESP : 01 53 85 40 80